

Présent pour la direction : Mr. Maurice directeur de site

Présents pour les élus : Mmes : Benoît, Boulanger, Sissung
 Mrs : Bail, Benoît, Berthou, Hamelle, Le Gall, Le Luyer,

Collaborateurs : Mme Berthonnaud responsable des ressources humaines

Invités : M. Malledant préventeur sécurité

Elus absents : Mr Falchier

Début de réunion à 10h05

Questions	Réponses	Suivi	Délai
1. Validation du procès-verbal CSE normal du 31.08.2020	<p>Le secrétaire informe le CSE que les slides seront annexés au procès-verbal.</p> <p>Mme Berthonnaud demande d'annexer les slides 5 et 6 concernant le télétravail au procès-verbal du 31/08/2020.</p> <p>Le procès-verbal est validé.</p>		
2. Validation du procès-verbal CSE normal du 23.09.2020	<p>Le procès-verbal suite à la réunion du 20/09/2020 est validé avec le rajout les slides en annexe.</p>		
3. Retour Audit ISO 45001 avec en invité Thierry MALLEDANT et Marine MOINARD	<p>Le préventeur tient à remercier tous les participants et présente le retour audit 45001. Il fait savoir que trois non-conformités mineures ont été identifiées et sur lesquelles ils doivent répondre avant le 29/10/2020. Sous réserve de réponses satisfaisantes, nous aurons la certification. Ces trois non conformités ne remettent pas en cause la conformité globale du système de management Q & SST.</p> <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et envoi du Rapport d'Audit à AFNOR Certification. - Décision par AFNOR Certification - Suivi des actions sur les écarts - Traitement des PS qui seront revus au prochain audit. - Echantillonnage prévu au prochain audit : une équipe de nuit sera auditée. 		

SYNTÈSE QUANTITATIVE VS CONFORMITÉ

Au delà du référentiel

Elément du SM sur lequel l'organisme se distingue par une pratique, méthode ou technique jugée particulièrement performante

PF 19

21

Conformité au référentiel

Elément du SM qui donne à l'organisme la possibilité d'améliorer la performance d'un ou plusieurs éléments de son SM

PP 20

13

En deçà du référentiel
Risque limité

Elément du SM sur lequel des preuves d'audit montrent que l'organisme risque de ne plus satisfaire aux exigences du référentiel à court ou moyen terme.

PS 15

8

Dont 2
2019

Risque important

Non-satisfaction d'une exigence spécifiée ne compromettant pas à elle seule l'efficacité ou l'amélioration du SM

NC Min 0

3

Non-satisfaction d'une exigence touchant l'organisation, l'application ou la formalisation du SM et entraînant un risque avéré de non-respect, récurrent ou unique en cas de risque très important, d'une exigence spécifiée.

NC Maj 0

0

Titre de la présentation
Date

Audit précédent

Audit en-cours

Conclusions :

Maturité ISO 9001

Jeunesse ISO 45001
(implication de ligne managériale)

afnor
CERTIFICATION

Points positifs

- Engagement direction démarche SST
- Méthodologie du Document Unique et participation terrain associée
- Tableau de bord synthétique avec KPI
- Gestion des situations d'urgence (y compris PCA)
- Démarrage d'une gestion prévisionnelle de compétence
- Bonne tenue générale du site
- Engagement de la démarche LOTOTO
- Organisation et suivi VGP
 - Excellente surveillance opérationnelle SST
 - Quart d'heure sécurité et Performance Board quotidien
 - Dynamique d'amélioration garantie par une exploitation efficace de BMS (NC, réclamation, VCS, etc.)

	<p>Améliorations</p> <ul style="list-style-type: none"> -3 engagements de la politique SST non indiqués (NC) -Planification des actions de maîtrise des risques SST, non formellement intégrée dans les processus métiers (NC) -Consultation et participation du personnel à finaliser et formaliser (NC) <p>Analyse du risque routier à compléter (commerciaux chauffeurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Parties intéressées et attentes à compléter -Domaine d'application à préciser -Le processus SI n'est pas décrit (externalisé Groupe) -Enregistrement des habilitations dans BMS pas à jour et accessibilité insuffisante -Mise à jour des fiches de fonction (reconduit) -Point de vigilance SST « fabrication » -Modalité d'accueil SST chauffeurs externes secteur expédition -Maîtrise des risques SST à améliorer en maintenance -La surveillance de la santé ne fait pas l'objet d'indicateur -Justification de conformité réglementaire SST (reconduits) -Pas d'enregistrement dans BMS des actions d'amélioration générées par exercices incendie et à la suite d'un départ de feu -Gestion des projets sans analyse préalable SST -Audit interne incomplet sur l'ISO 45001 -Décisions de la direction et suivi des actions antérieures incomplets en R. de Direction <p>M. Maurice dit que pour le prochain CSE, un calendrier SST sera fait pour suivre mois par mois les principaux rendez-vous qui seront abordés à chaque réunion CSE.</p>		
4. Rapport Gras Savoie	<p>Une connexion en visioconférence est faite avec le Madame Emeline Le Roy pour la restitution du rapport. Une permanence en visioconférence est programmée pour que les salariés identifiés expliquent leurs problèmes à nos interlocuteurs Gras Savoie.</p> <p>Mesdames Sissung et Boulanger font savoir qu'il est regrettable de faire intervenir le service RH pour débloquer une situation que Gras Savoie n'a pas considérée comme réclamation.</p> <p>Les faits marquants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élus souhaitent voir comment le reste à charge va évoluer et s'il est en adéquation avec notre cahier des charges. • Voir s'il y a une utilité d'avoir une surcomplémentaire par rapport au 100% santé moins intéressante maintenant sur les dépenses d'optiques. Pour ce faire il faudrait que le rapport Gras Savoie distingue les deux postes ; <u>base et surcomplémentaire</u>. • Au vu des résultats, les élus n'accepteront pas de hausse de cotisation. <p>Mme Berthonnaud tient à faire un bilan de la présentation qui a été faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On a un rapport prestation sur cotisation pour la prévoyance et la mutuelle qui sont bénéfiques - Quelques réclamations sur l'optique qui ont été résolues avec son intervention - Un changement d'assureur en cours (impact pour l'avenir) - L'impact et les perspectives par rapport à notre cahier des charges pour l'avenir <p>Au mois de novembre nous connaîtrons l'assureur que le siège a retenu.</p>	PUTEAUX	Novembre

5. <u>Télétravail :</u> a) Restitution de l'enquête sur le télétravail	<p>Madame Berthonnaud présente le rapport suite au sondage télétravail fait sur le site de Bretagne. Madame Boulanger fait comprendre que les personnes qui ont répondu « satisfaisant » étaient équipés du bon matériel. Monsieur Maurice dit que les demandes de matériel qui ont été faites à ce moment-là, sont toujours en cours en cas de télétravail.</p> <hr/> <p>PARTICIPATION AU SONDAGE</p> <p>Onze personnes sur dix-neuf interrogées ont répondu au sondage</p> <p>Qualité 18%</p> <p>bureau des méthodes 0%</p> <p>bureau d'études 46%</p> <p>commercial 36%</p> <p>RH / finance 0%</p> <p>HUMAIN ORGANISATIONNEL</p> <p>2% insatisfaisante</p> <p>5% A améliorer</p> <p>45% Satisfaisant</p> <p>48% Très satisfaisante</p> <p>HUMAIN TECHNIQUE</p> <p>45% insatisfaisante</p> <p>3% A améliorer</p> <p>14% Satisfaisant</p> <p>38% Très satisfaisante</p> <p>HUMAIN SOUTIEN DE VOTRE MANAGER</p> <p>9% insatisfaisante</p> <p>6% A améliorer</p> <p>46% Satisfaisant</p> <p>39% Très satisfaisante</p> <p>HUMAIN COMMUNICATION SUR LE SUIVI DE L'ACTIVITE</p> <p>0% Je ne sais pas</p> <p>9% 1 fois par mois</p> <p>59% 1 fois par semaine</p> <p>32% 1 fois par jour</p> <p>CONCLUSION</p> <p>HUMAIN VOTRE RESSENTI GLOBAL SUR VOTRE EXPERIENCE EN TELETRAVAIL</p> <p>0% insatisfaisante</p> <p>9% A améliorer</p>		
---	--	--	--

b) Accord prévu ?	<p>55% Satisfaisante 36% Très satisfaisante</p> <p>Mme Boulanger dit qu'il y a des usages à mettre en place pour appeler le salarié en télétravail, la fréquence des appels etc.</p> <p>Mme Berthonnaud rappelle que le gouvernement a incité toutes les entreprises à mettre un maximum de personne en télétravail pour éviter les déplacements et que nous étions en phase de confinement.</p> <p>Mme Boulanger dit que suite aux nouvelles consignes du gouvernement qui a fortement encouragé les entreprises à continuer à faire du télétravail, il serait bien de ne pas attendre un autre confinement pour anticiper la mise en place du télétravail (comment on fait, avoir le matériel adéquat, qui veut faire le télétravail etc.).</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il y aura forcément un changement des habitudes de travail et précise qu'il ne le fera pas sans le cadrage du groupe.</p> <p>Mme Benoît demande quand est ce que le cadrage sera mis en place par le groupe.</p> <p>Monsieur Maurice répond que le nouveau DRH France se chargera du dossier et attend qu'il organise cette réflexion.</p> <p>Mme Benoît demande si notre région passerai en rouge, comment fait-on ?</p> <p>Monsieur Maurice dit si c'est le cas, on fera comme la dernière fois, que Carhaix ne sera pas précurseur.</p> <p>Mme Boulanger dit que les élus vont écrire une lettre au DRH France puisqu'il y a une demande des élus et des salariés sur la mise en place d'un accord télétravail.</p> <p>Mme Berthonnaud annonce que Monsieur Croisier (DRH) nous rend visite le 28 octobre et souhaite rencontrer les élus pour un échange informel. Elle transmettra une convocation aux élus pour informer les chefs de service.</p> <p>Mme Berthonnaud dit qu'à ce jour il n'y a pas d'information sur le sujet.</p> <p>Mme Boulanger demande s'il y a eu un retour des autres usines sur le télétravail.</p> <p>Mme Berthonnaud dit que c'est un questionnaire fait que pour Carhaix et plus complet que celui fait par le groupe. Les élus rappellent que celui du groupe n'a été diffusé qu'une fois terminé et que par conséquent les salariés Bretagne n'ont pas pu y participer. Cependant les élus aimeraient connaître le résultat de ce sondage, la direction répond qu'elle ne l'a pas.</p> <p>12*Mme Boulanger demande de le transmettre aux usines du cluster pour faire une comparaison.</p> <p>Mme Berthonnaud dit que chaque site gère les conditions de travail différemment.</p> <p>Mme Boulanger dit « quand il y a un accident on le communique dans le cluster et au niveau de la France et dès que l'on parle de l'humain, on ne fait pas parti d'un cluster, voir même d'un groupe ». Elle rappelle à Mme Berthonnaud ses fonctions de RH cluster et ne comprend pas comment on ne pourrait pas appliquer un questionnaire cluster et voire ce que les autres sites en pense.</p>	
6. Dates pour : a) Avenant participation (temps	<p>Mme Berthonnaud dit avoir regarder au niveau des dates, elle dit que toutes modifications de l'accord de participation doit intervenir dans les six mois de l'exercice. Mme Berthonnaud répond qu'elle n'a pas le temps pour trouver une date et de faire un avenant afin de réunir.</p> <p>Les élus répondent qu'il va falloir trouver le temps ou alors déclencher une réunion extraordinaire.</p> <p>Monsieur Maurice dit que c'est du supra-légal et précise qu'il n'a aucune obligation.</p> <p>Le secrétaire dit que les élus pourraient alors dénoncer l'accord.</p>	

partiel-congé paternité)	<p>La direction répond « si vous voulez », elle ne prend pas de date. Les élus prennent bonnes notes de ce refus.</p>								
b) Prochaine réunion GPEC	<p>Monsieur Maurice dit qu'il fixera une date début janvier, précise que l'activité sociale et juridique est trop prenante aujourd'hui, le reste passe au second plan. Le secrétaire rappelle que nous sommes pas à jour sur le sujet, l'accord est caduc depuis que le périmètre OTOR a été dissous. Mme Boulanger dit qu'il va falloir trouver du temps car nous n'avançons pas vite. Monsieur Maurice dit qu'il prévoira du temps pour ne pas faire 50 réunions sur le sujet.</p>	Direction	Janvier						
c) Reprise du 4x8 au FOT	<p>Monsieur Maurice dit avoir fait le point avec Monsieur Dagois et le commercial de l'export et aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y aura pas de retour en 4x8 immédiatement. Il dit que IP (international Paper) a repris en intégralité de ses commandes pour 2.5 Mm², on perd 4.5 Mm² pour le client De Jong. Mme Boulanger demande la raison pour laquelle on en avait moins, est-ce dû à un prévisionnel mal établi par le client ou par nous ? Monsieur Maurice dit que le prévisionnel était correctement établi car il est en ligne avec ce qui était fait les années précédentes. Il dit que cela est dû à une réelle baisse d'activité de nos clients. Il rajoute qu'il y a aucune raison de voire s'améliorer la situation sur ces dossiers, à l'heure actuelle il y a un certain nombre de prospect sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal, mais ce ne sont que des prospects. Il estime que sur les prochains mois, il n'y aura pas d'amélioration de l'activité du FOT, à minima au 1^{er} trimestre 2021 excepté sur le mois de décembre où le FOT de Cognac va s'arrêter pendant deux semaines et occasionner des transferts entre Cognac et Carhaix. A ce jour, Monsieur Dagois ne sais pas comment sera le régime de travail. Le secrétaire espère que le service du FOT ne va pas basculer en 4x8 pour seulement une semaine pour ensuite repasser en 3x8. Monsieur Maurice dit que Monsieur Dagois va s'en douter dans un premier temps examiner la partie « heures supplémentaires » si besoin. Monsieur Maurice dit que le client Lacheteau et UBF seront transférés à Nantes, cela représente 640 000 m² de préprint (90 tonnes en moins).</p>								
7. Organisation des horaires de décembre	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px; text-align: center;">L'usine s'arrête</td><td style="width: 50%; padding: 5px; text-align: center;">L'usine reprend</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Le 24 décembre à 13h00 hormis les expéditions</td><td style="padding: 5px; text-align: center;">Reprise le 28 décembre en 2x8 à 7h30</td></tr> <tr> <td style="padding: 5px; text-align: center;">Le 31 décembre à 13h00</td><td style="padding: 5px; text-align: center;">Reprise le 4 janvier 2021 en 3x8 à 7h30</td></tr> </table> <p>Les bureaux finiront le 24 et 31 décembre à 16h00 comme les années précédentes.</p>	L'usine s'arrête	L'usine reprend	Le 24 décembre à 13h00 hormis les expéditions	Reprise le 28 décembre en 2x8 à 7h30	Le 31 décembre à 13h00	Reprise le 4 janvier 2021 en 3x8 à 7h30		
L'usine s'arrête	L'usine reprend								
Le 24 décembre à 13h00 hormis les expéditions	Reprise le 28 décembre en 2x8 à 7h30								
Le 31 décembre à 13h00	Reprise le 4 janvier 2021 en 3x8 à 7h30								

8. Planning des congés de fin d'année	Monsieur Maurice dit que suivant la réponse du service production, les dépôts sont à faire maintenant pour une réponse fin de la première semaine de novembre. Un affichage sera fait pour informer le personnel.	Direction	Immédiat
9. Carte CSE pour les salarié(e)s	<p>La trésorière fait le point sur les courriers expédiés aux commerçants carhaisiens leur demandant si ils accorderaient une réduction pour les salariés de DS Smith, sur les 133 courriers envoyés seulement 23 ont répondu. Elle explique que pour avoir droit à ces réductions, il faudra présenter une carte CSE avec une photo ainsi qu'une date de validité, ce sont les exigences de certains commerçants. Pour mener à bien cette démarche, elle a commandé le fond de la carte.</p> <p>Mme Boulanger fait un retour des commerçants et dit que le courrier est arrivé après la sortie du confinement et n'ont pas eu la possibilité de répondre, elle rajoute qu'il y aura des réponses de commerçants à venir.</p> <p>Le trésorière dit que ces réponses feront l'objet d'une mise à jour.</p>		
10.Comparaison des devis et choix	<p>Ce point a été mis à l'ordre du jour pour trouver une alternative au repas de fin d'année qui n'aura pas lieu cette année pour les causes que tout le monde connaît (COVID.19). Après avoir fait le tour des devis et des prestataires, les élus passent au vote pour trancher sur deux prestataires. Le secrétaire dit que le choix doit être fait aujourd'hui afin que le prestataire choisi, puisse s'organiser pour la préparation des colis. Après vote, c'est le prestataire « LA RESERVE ESPRIT GOURMAND» qui est retenu.</p> <p>Les deux chocolateries de Carhaix ont été démarchée pour le Noël des enfants, c'est la boutique Carré chocolat qui est retenue.</p>		
11.Transmission des accords du point 100 et de la médaille du travail (abordé lors du CSE du 31.08.2020)	<p>Mme Berthonnaud dit qu'il n'y a pas d'accord du point 100 sur le site de Bretagne, il s'agit d'un usage. Quant à la médaille du travail, elle dit avoir reçu du service juridique du siège les mêmes termes que ceux de notre convention collective.</p> <p>Le secrétaire demande à Mme Berthonnaud si les personnes qui l'ont renseigné pour la médaille du travail on fait des recherches pour comparer ce qui est appliqué sur chaque site du groupe. Il rappelle que nous faisons parti du groupe quand cela les arrange et quand cela ne les arrange pas on ne fait plus parti du même groupe !!! (cf télétravail). Il rappelle qu'un salarié d'un site de Picardie le jour de la remise des médailles du travail bénéficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une prime qui correspond à son nombres d'années d'ancienneté - le jour de la remise de la médaille du travail est offert - d'un repas avec son conjoint - les nouveaux retraités ainsi que les retraités N-1 sont également invités . <p>Mme Berthonnaud dit que cela pourrait être discuté en NAO.</p> <p>Mme Benoît demande à Mme Berthonnaud si l'on peut faire des changements pour la médaille du travail.</p> <p>Mme Berthonnaud confirme que cela est possible.</p> <p>Ce sujet sera certainement un point des négociations annuelles obligatoires (NAO).</p>	DS	Non précisé

12.Panneau PL à l'entrée parking toujours pas rehaussé	M. Maurice dit que le nécessaire sera fait très rapidement.	maintenance	Non précisé
13.Nouvelle barrière accès : calendrier	M. Maurice dit que le préprojet est chiffré à 200 K€ mais ne sera pas réalisé avant l'exercice 2021/2022.		2021/2022
14.Dernière livraison de masques : problème odeur et « peluche »	<p>Mme Boulanger dit que la dernière livraison était de qualité médiocre, les salariés se plaignent de l'odeur et qui se dé peluchait.</p> <p>Monsieur Maurice explique que ce n'est pas ceux de la dernière livraison, la distribution est faite avec des lots de différente livraison de façon hétérogène. Il rappelle que les salariés qui souhaitent porter leurs propres masques peuvent le faire.</p> <p>Les stocks avoisine entre 25 000 et 28 000 masques, la consommation hebdomadaire est d'environ 1500.</p> <p>Mme boulanger demande si on doit avoir un stock minimum de masque.</p> <p>Monsieur Maurice répond qu'il est légalement obligé d'avoir 3 mois d'avance de stocks.</p>		
15.Répartition des AI 2020 par service	<p>Mme Berthonnaud répond qu'elle n'a pas fait le point, elle demande d'attendre la fin de l'exercice pour faire le point.</p> <p>Mme Boulanger informe qu'un service a été oublié pour les AI et dit que si la réponse sur la répartition des AI est rapide elle pourrait informer le service sur ce point.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il y a eu des AI à sa connaissance (augmentation individuel) dans les services administratifs, mais ils vont vérifier.</p>	Direction	Non précisé
16.Calendrier classifications pour services administratifs	M. Maurice dit qu'il prendront date en début d'année comme pour la GPEC.	Direction	début d'année
17.Arkevia : difficulté pour accéder au site. Seul fournisseur de cette prestation ?	<p>Mme Berthonnaud dit que c'est le seul fournisseur, elle a fait remonter les difficultés, les problèmes d'accès au fournisseur et dit qu'elle est en attente de réponse. Elle dit de ne pas se tromper en tapant ARKEVIA à la place de MY ARKEVIA qui peut poser des problèmes d'identification .</p> <p>Mme Boulanger dit qu'une fois sur le site, il n'y a pas d'accès au salaire.</p> <p>Mme Berthonnaud répond que c'est sûrement un problème d'identification ou de mot de passe.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé

18.Pas de chauffage dans vestiaire MO	D'après monsieur Maurice, la maintenance à vérifier et normalement c'est fait.		
19.Est-il prévu une nouvelle campagne pour les semelles orthopédiques ?	<p>Monsieur Le Gall demande si une autre campagne est prévue . Monsieur Maurice précise qu'il ne faut pas dire orthopédique sinon c'est du médical. Il va se renseigner auprès du préventeur et il reviendra vers nous dès qu'il aura une réponse.</p> <p>Madame Sissung demande si l'on pourrait avoir des chaussettes de (contention) antifatigue.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il veut bien mais pas sans un avis de la médecine du travail, réponse au prochain CSE.</p>	Direction	Prochain CSE
20.Nombreuses fuites d'eau dans le stock bobines	<p>Monsieur Maurice est conscient qu'il y a des fuites d'eau dans le stock bobines et dit qu'elles ont 2 origines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à cause d'un manque de nettoyage - le jonctionnement des translucides entre le bac acier. Il dit que le service technique est en train d'établir un plan de prévention pour le déclenchement des opérations de nettoyage et du colmatage des translucides. <p>Monsieur Le Gall dit qu'il est très compliqué de mettre une capote sur les bobines pour éviter que les bobines soient trempées et invite monsieur Maurice à constater cette difficulté qui n'est pas sans risque.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il reviendra vers nous dès que le plan de prévention sera fait.</p>	Service technique	Non précisé
21.Rail 924 : toujours du margeage à la main. Pourquoi ?	<p>Monsieur Maurice dit qu'on a des formats qui ne permettent pas de passer sur la 1228, donc obligé de marger à la main sur le 924. Il dit que le prochain combiné 924 sera entièrement robotisé donc le problème sera résolu, celui-ci est prévu dans la capex 2021/2022 pour une installation 2022/2023.</p> <p>Monsieur le Luyer fait souligner que les références qui ne passeront pas techniquement sur le nouveau combiné iront sur les PCR.</p> <p>Monsieur Maurice répond oui d'une part, une autre partie sera transférée sur Nantes Atlantique.</p>		
22.Cheriot sortie MO : quand en panne, il faudrait un chariot identique pour le remplacer	<p>Monsieur Maurice dit avoir posé la question au directeur technique et celui-ci a répondu qu'il y a un mulet pour pallier au remplacement le chariot sortie MO.</p> <p>Monsieur Le Gall dit qu'il faut le même chariot en cas de panne car il faut un temps d'adaptation et cela ne le permet pas quand on connaît la production (cadence) de la MO. Il demande que pour le futur changement des chariots de tenir compte de la demande.</p> <p>Monsieur Maurice dit que le service technique prendra en compte les demandes pour le renouvellement de ceux-ci.</p>		
23. Pose de congés en journée isolée, pas d'obligation pour le salarié de justifier	<p>Madame Berthonnaud dit qu'il n'y a pas de problème sur les demandes de congé en journée isolé si celles-ci sont posées à l'avance.</p> <p>Les élus ne comprennent pas pourquoi il faut justifier une demande de congé en journée isolé, ils trouvent que cela peut-être personnel donc ne trouvent pas normal de se justifier.</p>		

PROJET PROCES VERBAL REUNION

CSE DU 19/10/2020

22/10/2020

<p>24. Installation de bornes pour recharger voitures électriques</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il y aura l'installation de bornes électrique mais pas à très court terme. Madame boulanger demande si cela est prévu dans la norme ISO 14001. Monsieur Maurice dit que cela fait partie des actions qui faciliteront l'obtention de la certification. Les élus proposent à la direction qu'elle participe au financement pour l'achat personnel de vélos électriques.</p>	<p>Direction/DS</p> <p>NAO</p>																																																																																																																					
<p>25. Résultats économiques à fin septembre</p> <p>M. Maurice précise que le mois de septembre a été un bon mois en productivité et en déchets, à l'image de notre usine. L'objectif du CA (chiffre d'affaires) sur le mois de septembre était forcasté à 5071 K€, nous avons réalisé un chiffre d'affaires à 5499 K€. L'objectif de l'EBITA sur le mois de septembre était forcasté à 812 K€, nous avons réalisé un EBITA à 924 K€. Le prix moyen au mille m² est de 484,76 K€. Le prix moyen à la tonne est de 971,58 K€. Les élus demandent si il y a une répercussion suite à la hausse des prix papier. Monsieur Maurice dit quand il y a une hausse ou une baisse du prix papier, la répercussion s'effectue 2 mois après. Monsieur Maurice dit qu'il faut saluer le travail fait sur le chantier de la MO avec un redémarrage qui s'est bien passé.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Mois</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">jours ouvrables</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">production du mois T brut vendues</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">CA production objectif K€</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">CA produit K€</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">EBITA réalisé K€</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">EBITA objectif K€</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Prix Moyen (€/srf brute)</th> <th style="text-align: center; background-color: #cccccc;">Prix Moyen (€/ pds brut)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">mai</td><td style="text-align: center;">18</td><td style="text-align: center;">4235</td><td style="text-align: center;">4131</td><td style="text-align: center;">4215</td><td style="text-align: center;">356</td><td style="text-align: center;">400</td><td style="text-align: center;">491,96</td><td style="text-align: center;">1004,13</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">juin</td><td style="text-align: center;">21</td><td style="text-align: center;">4972</td><td style="text-align: center;">5197</td><td style="text-align: center;">4884</td><td style="text-align: center;">701</td><td style="text-align: center;">709</td><td style="text-align: center;">484,56</td><td style="text-align: center;">982,49</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">juillet</td><td style="text-align: center;">22</td><td style="text-align: center;">5649</td><td style="text-align: center;">5305</td><td style="text-align: center;">5426</td><td style="text-align: center;">700</td><td style="text-align: center;">656</td><td style="text-align: center;">476,06</td><td style="text-align: center;">960,64</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">août</td><td style="text-align: center;">21</td><td style="text-align: center;">5481</td><td style="text-align: center;">5086</td><td style="text-align: center;">5296</td><td style="text-align: center;">734</td><td style="text-align: center;">937</td><td style="text-align: center;">485,91</td><td style="text-align: center;">966,16</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">septembre</td><td style="text-align: center;">22</td><td style="text-align: center;">5659</td><td style="text-align: center;">5071</td><td style="text-align: center;">5499</td><td style="text-align: center;">924</td><td style="text-align: center;">812</td><td style="text-align: center;">484,76</td><td style="text-align: center;">971,58</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">octobre</td><td style="text-align: center;">22</td><td style="text-align: center;">4699</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;">347</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">novembre</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">décembre</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">janvier</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">février</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">mars</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">avril</td><td style="text-align: center;"></td><td style="text-align: center;"></td></tr> </tbody> </table>	Mois	jours ouvrables	production du mois T brut vendues	CA production objectif K€	CA produit K€	EBITA réalisé K€	EBITA objectif K€	Prix Moyen (€/srf brute)	Prix Moyen (€/ pds brut)	mai	18	4235	4131	4215	356	400	491,96	1004,13	juin	21	4972	5197	4884	701	709	484,56	982,49	juillet	22	5649	5305	5426	700	656	476,06	960,64	août	21	5481	5086	5296	734	937	485,91	966,16	septembre	22	5659	5071	5499	924	812	484,76	971,58	octobre	22	4699			347				novembre									décembre									janvier									février									mars									avril								
Mois	jours ouvrables	production du mois T brut vendues	CA production objectif K€	CA produit K€	EBITA réalisé K€	EBITA objectif K€	Prix Moyen (€/srf brute)	Prix Moyen (€/ pds brut)																																																																																																														
mai	18	4235	4131	4215	356	400	491,96	1004,13																																																																																																														
juin	21	4972	5197	4884	701	709	484,56	982,49																																																																																																														
juillet	22	5649	5305	5426	700	656	476,06	960,64																																																																																																														
août	21	5481	5086	5296	734	937	485,91	966,16																																																																																																														
septembre	22	5659	5071	5499	924	812	484,76	971,58																																																																																																														
octobre	22	4699			347																																																																																																																	
novembre																																																																																																																						
décembre																																																																																																																						
janvier																																																																																																																						
février																																																																																																																						
mars																																																																																																																						
avril																																																																																																																						

26. Communication de la BDU (base de données uniques)	<p>Madame Berthonnaud dit ne pas avoir compléter la BDU sur la clé USB, la clé USB contenant la BDU n'est pas transmise au secrétaire ce jour.</p> <p>Le secrétaire dit qu'il passera la prendre demain. Pour rappel dans l'accord pour la transmission de la BDU, Il est stipulé que celle-ci doit être remise le 2ème vendredi de chaque mois.</p>		
27. Information sur la politique sociale	<p>Slides non communiqués, seront mis en annexe au procès-verbal.</p> <p>Mme Boulanger demande si l'on connaît le nombre de personnes concernées par chaque type de formation.</p> <p>Mme Berthonnaud répond qu'elle n'a pas eu le détail sur le nombre de personnes pour chaque formation.</p> <p>Le secrétaire trouve que ce n'est pas assez clair pour les formations annulées ou reportées, on ne sait pas si c'est annulé ou reporté. Il préfère que l'on dise clairement l'un ou l'autre.</p> <p>Mme Benoît demande de distinguer les contrats professionnels des autres.</p> <p>Le secrétaire dit qu'il manque une case, les élus doivent avoir un entretien spécifique.</p> <p>Mme Benoît dit qu'il y a encore un manque de distinction entre l'entretien professionnel et individuel, elle demande si les compteurs des personnes ont été abondé.</p> <p>Mme Berthonnaud dit qu'elle va regarder comment elle va faire pour abonder les compteurs d'ici à la fin de l'année.</p> <p>Mme Benoît dit que les critères sont à discuter car sur les non-conformités, il y a des précautions à prendre car ce n'est pas un critère applicable pour tout le personnel. Elle dit que ce n'est pas un bon critère pour suivre l'évolution de quelqu'un.</p> <p>Le secrétaire demande de modifier le nombre pour la formation Flexotor 14 à la place de 16 personnes. Il demande si l'enveloppe allouée pour les NAO sera conséquente pour réduire les écarts du coefficient 170.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé
28. Information bilan annuel des comptes de prévoyance et frais de santé	<p>Rapport en annexe</p>		
29. Où en sommes-nous avec le litige URSAF ?	<p>Madame Berthonnaud dit qu'ils vont passer au tribunal de Rennes mais ne se rappelle pas de la date.</p> <p>Mme Benoît souligne qu'il n'y a pas qu'avec le CSE qu'il y a des litiges.</p>		

Fin de réunion à 17h20

Prochaine réunion le 23 novembre 2020 (CSE sécurité)

Secrétaire
Jean-Luc BENOIT

